



Refus succession et retraite complémentaire

Par **louloupub**, le **18/01/2012 à 15:45**

Bonjour, mon mari est décédé il y a maintenant 2 ans , j'ai due renoncée a la sucession a cause des dettes de mon mari . a ce jour j'ai reçue un courrier d'une compagnie d'assurance m'indiquant que mon mari avait une complementaire retraite chez eux .puis-je y avoir droit ?

Par **chaber**, le **19/01/2012 à 07:13**

bonjourrrrrle renoncement à succession est une chose; le droit à la reversion de retraite une autre totalement différenternrnVoyez avec l'assureur qui vous a averti de lui-même.

Par **louloupub**, le **19/01/2012 à 07:17**

merci de ta reponse , je vait aller voir cela avec lui